



Pourquoi et comment passer des actions vertueuses au changement transformateur ?

Hélène SOUBELET

Vétérinaire, directrice générale de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).



L'autrice de cet article déclare ne pas avoir de lien d'intérêt avec le sujet traité.

Les travaux de l'Ipbes, et en particulier le récent rapport Nexus (publié en décembre 2024 et décrypté dans la DT 225 de juin 2025), démontrent que les crises liées à la biodiversité, l'eau, la santé, l'alimentation et le climat sont interdépendantes et qu'on ne peut résoudre l'une sans résoudre les autres.

Or, depuis plusieurs dizaines d'années, force est de constater que les politiques de protection de la biodiversité sont peu ambitieuses et rarement mises en œuvre, et qu'elles n'engendrent donc aucune inflexion majeure.

Comme dans le reste du monde, en France et Europe, les pressions exercées sur la biodiversité n'ont jamais été aussi fortes : perte et fragmentation des habitats, augmentation des effets du changement climatique, surconsommation des ressources naturelles, pollution généralisée de notre environnement, mais aussi augmentation des atteintes envers les espèces animales ou végétales en mauvais état de conservation, comme les oiseaux communs de nos campagnes qui ont perdu près de 60 % de leurs effectifs depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale avec certaines populations particulièrement affaiblies (grive mauvis, caille des blés ou encore la barge à queue noire).

Ainsi, les haies bocagères ont régressé de 70 % depuis 1950¹, entraînant un cercle vicieux : les haies disparues ne nourrissent plus les pollinisateurs indispensables aux cultures et déjà très fragilisés par la pollution, ne jouent plus leur rôle de barrières à la diffusion des pollens (augmentation des allergies, diffusion des espèces exotiques envahissantes, diffusion des OGM, etc.), n'offrent plus l'habitat adéquat aux oiseaux, dont les populations s'effondrent (perte de la capacité à réguler les ravageurs des cultures).²

La fréquence et la sévérité des crises augmentent : inondations, sécheresses, pertes de terres agricoles, maladies émergentes et conséquence des pollutions touchent les populations françaises et européennes par effet de cascade.

ENRAYER LE CERCLE VICIEUX

Pour enrayer le déclin de la biodiversité, il faut lutter contre ses causes directes représentées par les pressions détaillées plus haut et leurs racines profondes, comme une gouvernance peu inclusive, les inégalités et les objectifs en silos. La recherche scientifique est porteuse de solutions. Elles ont été synthétisées et évaluées dans le rapport Nexus de l'Ipbes. Les réglementations, plans et stratégies en France et en Europe ont d'ores et déjà intégré une partie de ces solutions. Par exemple, la France s'est engagée dans la préservation et la restauration des zones humides et souhaite mettre en place une politique ambitieuse de réduction des pesticides. Au niveau européen, une stra-

tégie vise 25 % des terres agricoles cultivées en bio d'ici 2030 (contre 10,5 % en moyenne dans les États membres en 2022). En France, la loi sur la « gestion durable des eaux » impose des plans d'action territorialisés et des politiques communales encadrent une gestion intégrée de l'eau pour limiter la pollution et favoriser la biodiversité.

Parfois, et de manière locale, cela fonctionne. Par exemple, en Camargue, la restauration de la biodiversité a permis d'améliorer la qualité de l'eau potable et la résilience face aux sécheresses.³

Parfois, cela fonctionne beaucoup moins bien. Par exemple, le plan Zéro Artificialisation Nette n'a pas permis de stopper l'artificialisation continue des sols naturels, agricoles ou forestiers : plus de 28 000 hectares sont artificialisés tous les ans en France.⁴

Selon le rapport Nexus de l'Ipbes, 42 % de la population mondiale n'avait pas accès à une alimentation saine en 2021. Le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie) confirme qu'entre 16 et 20 % des Français sont en situation de précarité alimentaire.

Enfin, les externalités négatives des secteurs des énergies fossiles, de l'agriculture et de la pêche, c'est-à-dire les conséquences indésirables d'une activité économique sur la biodiversité, l'eau, la santé et le changement climatique, seraient comprises entre 10 000 à 25 000 milliards de dollars par an dans le monde. Or ces externalités ne sont toujours pas ou peu prises en compte dans les processus de décision.

Mais de manière générale ces actions ne suffisent pas à enrayer le déclin du vivant.

Si les actions ponctuelles (plantation d'arbres, restauration locale de milieux, réduction des pesticides...) ralentissent localement et temporairement l'érosion de la biodiversité, leur effet reste limité, car les causes systémiques du déclin persistent (pression agricole et urbaine, surconsommation des ressources, fragmentation des territoires). Ces actions ressemblent à un traitement symptomatique d'une maladie chronique dont on n'irait pas rechercher les causes. Pour sortir de ce cercle vicieux, il est nécessaire de prendre en compte les interdépendances entre les enjeux biodiversité, alimentation, climat, eau et santé.



POUR STOPPER LE DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ ET DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Il faut un vrai changement transformateur

Mis en avant dans le rapport mondial sur la biodiversité publié par l'Ipbes en 2019⁵, le changement transformateur se définit comme une transformation fondamentale et systémique des points de vue, des structures et des pratiques, de manière à s'attaquer aux causes profondes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature.

Il permet de traiter les causes des déséquilibres et d'agir simultanément sur tous les leviers du nexus biodiversité-eau-santé-alimentation-climat.

Il invite l'ensemble de la société, États, entreprises, organisations et citoyens, à réviser nos modes de gouvernance, nos choix d'investissements, nos pratiques agricoles, alimentaires et territoriales, tout en garantissant équité, inclusion et participation à tous les niveaux.

Il est présenté comme la seule voie pour préserver et améliorer la qualité de vie pour les générations actuelles et futures.

Là où le bât blesse, c'est qu'il exige un changement de nos modes de vie et une transformation de notre économie. Peu de processus globaux sont arrivés à ce stade, même si les initiatives locales ou nationales se multiplient, ce qui donne bon espoir que la force de l'exemple finisse par convaincre le plus grand nombre.

QUELQUES EXEMPLES D'INITIATIVES TRANSFORMATRICES ET LEUR DÉCLINAISON EN FRANCE

Il est possible de repenser la gouvernance, par exemple en coordonnant les politiques de gestion de la biodiversité, de l'eau, de l'agriculture, de la santé, de l'énergie et du territoire pour une cohérence des objectifs, en créant des instances de gouvernance transversales.

- La France s'est dotée d'un plan national traitant conjointement de la santé et de l'environnement pour coordonner les politiques de santé en lien avec la dégradation de l'environnement.

- Le Plan nature piloté par la Métropole de Lyon a plusieurs objectifs imbriqués : limiter l'effondrement de la biodiversité, préserver les terres agricoles, gérer durablement la ressource en eau, soutenir l'agroécologie et les circuits courts, à travers des conventions et des plans d'action annuels concertés en lien avec les organismes agricoles et alimentaires du territoire.⁶

Il est possible d'adopter des solutions fondées sur la nature à grande échelle, par exemple en développant l'agroécologie.

- En 2024, environ 10,1 % de la Surface Agricole Utile (SAU) française est cultivée en agriculture biologique. Ce taux est en léger recul par rapport aux années précédentes où il était légèrement supérieur (10,3 % en 2023, soit environ 3 millions d'hectares).

- La Communauté d'agglomération du Bassin de Thau a restauré ses lagunes et zones humides pour garantir la qualité de l'eau et la résilience climatique locale.

- Des grands groupes ont mis en place des corridors écologiques et une gestion durable de leurs sites pour favoriser la biodiversité locale.⁷

Il est possible d'accélérer la transition des modèles de production et de consommation, par exemple en privilégiant les circuits courts, en réduisant le gaspillage, en privilégiant les pratiques agricoles qui équilibrent productivité, biodiversité et santé humaine.

- Les villes de Paris et Strasbourg ont mis en place des politiques ambitieuses pour avoir 100 % de pain bio, local et artisanal dans les cantines scolaires, en partenariat avec des artisans-boulangers.⁸

- La région Grand Est accompagne les collectivités pour qu'en 2030 les deux tiers des produits en restauration collective soient locaux et le tiers soient bio, notamment dans les lycées. Un logiciel de gestion permet de suivre précisément la part des achats bio et locaux réalisés par chaque établissement.⁹

Il est possible d'impliquer l'ensemble des acteurs, en particulier les agriculteurs, collectivités, entreprises, consommateurs, chercheurs, citoyens et mouvements sociaux pour co-construire des solutions adaptées localement, mais coordonnées globalement.

- En France le comité national de la biodiversité a ce type de représentation, mais il n'est pas prescriptif et ses avis ne sont pas souvent suivis.

Il est possible de réformer le système économique, en particulier mettre fin aux subventions nuisibles à l'environnement, investir massivement dans les solutions bénéfiques et intégrer la valeur des services écosystémiques dans la comptabilité publique et privée :

- 113 compagnies et mutuelles françaises ont publié en 2023 leur politique de gestion des risques liés à la biodiversité, en intégrant ces enjeux dans leurs stratégies et offres.

- Des financiers et des assureurs participent aussi à des initiatives collectives et investissent dans des fonds dédiés à la biodiversité, réunissant des investisseurs institutionnels pour orienter les flux financiers vers la protection et la restauration des écosystèmes.¹⁰

Il est possible de renforcer la justice et l'équité, par exemple en assurant un accès équitable aux ressources naturelles, aux régimes alimentaires sains, à l'eau potable et à un cadre de vie sain, en priorisant les populations les plus vulnérables et en promouvant l'égalité de genre et la participation des communautés locales.

- La Ville de Grenoble mobilise son budget participatif pour des projets soutenant la biodiversité et l'inclusion sociale.¹¹

CONCLUSION

Dans un contexte de conflictualisation grandissante des enjeux écologiques, il existe actuellement ce que les chercheurs en science politique appellent un backlash écologique et scientifique. Ce backlash découle d'un processus où des objectifs, d'autant plus ambitieux et consensuels qu'ils sont abstraits et lointains, sont fixés d'après les alertes scientifiques, mais se heurtent à leur mise en œuvre politique, économique et sociétale. Ceux qui subissent les conséquences des mesures, parfois mal adaptées au niveau local, se révoltent et des groupes d'intérêt instrumentalisent ces protestations minoritaires pour les généraliser, ce qui pousse les politiques à reculer pour apaiser les tensions.

C'est ainsi que plusieurs reculs législatifs ont été constatés depuis fin 2024 - début 2025, tant au niveau européen avec le gel du *green deal*, qu'au niveau national avec le détricotage de la loi climat et résilience. Deux mesures écologiques emblématiques ont ainsi été remises en cause ou suspendues, les Zones à Faibles Émissions (ZFE) et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Par ailleurs, les aides pour la rénovation énergétique (Ma Prime Rénov') et les primes pour les véhicules électriques ont été réduites.

Selon l'essayiste David Djaiz, au niveau national, les dispositifs de négociations, d'accompagnements et de contractualisation ne sont pas à la hauteur aujourd'hui pour mettre en œuvre le changement. Paradoxalement, dans notre pays, si la majorité des citoyens ne soutiennent pas ces reculs environnementaux, les initiatives locales et les acteurs économiques se multiplient alors que le sujet s'est complètement retiré de la sphère politique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

L'intégralité de la bibliographie est disponible sur la version en ligne, ou sur simple demande par mail à bbarnard@depecheveterinaire.com

1. De Menthère C, Falcone P, Piveteau V et Ory X. (2023) La haie, levier de la planification écologique. *Rapport du CGAAR*, 22114, 116.

2. IPBES (2024). Summary for Policymakers of the Thematic Assessment Report on the Interlinkages among Biodiversity, Water, Food and Health of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. McElwee PD, Harrison P A et al. IPBES secretariat, Bonn, Germany. DOI: <https://doi.org/10.5281/zenodo.13850289>

3. Lafaye de Micheaux F, Parmentier H, Robinet O et Viret C. (2023) Dialogue territorial pour la protection et la valorisation

des zones humides, et la création d'un parc national - Rapport de visite de site. *Rapport de l'IGEDD* 014422 -01 G

4. Blanc JB, Loisier AC et Redon-Sarrazay C. (2021). Objectif de zéro artificialisation nette à l'épreuve des territoires. *Rapport d'information*, (584), 2020-2021.

5. IPBES (2019). Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Diaz, and H.T. Ngo (editors). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 1148 pages. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3831673>